

Programme de formation

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 3 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage de longue distance, en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.

208 avenue des frères Lumière
69008 Lyon

Tél : 04.78.77.97.21

Mail : contact@sr-conduites.com

N° agrément : E18069 000 40

ECOLE de
CONDUITE



AUTO
MOTO


Ecole de Conduite

Pour une conduite Sûre et Responsable

Permis B

Formation AAC

- Boîte de Vitesse Manuelle -

 04.78.77.97.21
07.66.19.83.33

www.sr-conduites.com

facebook.com/conduitesSR

Formation AAC Permis B -BVM-

C'est la formation des Savoir-Faire.

Elle est idéale pour ceux qui veulent apprendre la conduite dès 15 ans, en ayant réussi le code.

Le savoir-faire est une compétence acquise par l'expérience. Dans le domaine de la conduite, il s'agit essentiellement de la pratique de la conduite : savoir utiliser tous les organes d'un véhicule pour se déplacer, communiquer ou s'arrêter.

Les leçons de conduite sont d'une durée de 1h30, en individuel. Des bilans de compétences sont réalisés par un enseignant afin de suivre la progression.

Les cours de théorie de la conduite sont d'une durée de 1h. Ils sont collectifs et animés par un enseignant dans notre salle de code.

A la fin de la formation initiale, il y a un rendez-vous préalable de 2h avec l'accompagnateur afin de donner toutes les directives de travail pour utiliser au mieux cette conduite accompagnée. L'élève devra faire 1 an de conduite accompagnée minimum avec 3 000 km minimum et assister à deux rendez-vous pédagogiques avec son accompagnateur.

Les rendez-vous pédagogiques (2 minimum) entre le responsable de la formation, l'élève conducteur et ses accompagnateurs doivent être organisés sur une durée de 3 h, soit, 2 h théorique et 1 heure de pratique, en conduite dans les 6 mois qui suivent l'attestation de fin de formation et après avoir parcouru 1 000 km. Le second rendez-vous pédagogique est planifié dans les 2 mois, précédant le passage à l'examen pratique (admission).

FRAIS ADMINISTRATIFS

Gestion de l'élève (ouverture de dossier, planning...)	70 €
Demande de permis de conduire (ANTS)	30 €
Fournitures pédagogiques (livret et fiche de suivi)	30 €

FORMATION PRATIQUE - 26H

Évaluation initiale sur informatique	Offert si inscription
Pitch de présentation de la formation et de l'examen	30 €
Formation pratique : 13 leçons de 1h30	1 020,50 €
Savoir : 3h de théorie de la conduite	90 €
séance et livret de vérifications du véhicule	40 €
1 examen blanc	78,50 €
1er accompagnement à l'examen pratique	Offert

Module AAC

1 RdV Préalable – 2h de pratique	100 €
2 RdV Pédagogiques : 2h de théorie en salle + 1h de pratique	220 €
	<u>1 709 €</u>



Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter afin de mettre une solution en place.

Prestations unitaires

Evaluation de départ	50 €
1 leçon de conduite de 1h30	78,50 €
Bilan de conduite de 1h30	78,50 €
1 examen blanc de 1h30	78,50 €
Accompagnement à l'examen pratique	52 €
Aides à la délivrance du titre du permis	40 €

208 avenue des frères Lumière
69008 Lyon
Tél : 04.78.77.97.21
Mail : contact@sr-conduites.com